

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 15.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95
Chèques Postaux Nantes 6.018



AUX SABLES-D'OLONNE aura lieu, les 27 et 28 juillet, le Concours hippique, doté de 28.000 francs de prix, dont 14.000 pour les chevaux de trois à quatre ans de la région.

PROGRESSION SYNDICALE : Les Syndicats agricoles, qui étaient au nombre de 6.519 en 1920, sont passés, en 1926, à 11.623 et groupent plus d'un million et demi de cultivateurs.

A MADAGASCAR, c'élevage est en progression. On compte actuellement près de huit millions de bovins. Les bœufs pèsent en moyenne 300 kilos, à l'engrais ils arrivent à dépasser le double. On compte environ 40.000 porcs à l'engrais, et ce chiffre est en augmentation. Quant aux chevaux, on espère importer des étalons bretons, pour améliorer la race.

CONTRE LES CORBEAUX : Des essais satisfaisants ont eu lieu dans l'Orne, sous les auspices de la Direction des Services agricoles pour détruire les corbeaux avec du maïs imprégné de strychnine. Le blé donnerait des résultats meilleurs... Mais on craint la destruction des perdreaux.

LE BRÉSIL est un pays gros producteur de café. Il a produit, l'an dernier, 28 millions de sacs de café, soit 78 % de la production du monde entier.

LA POLOGNE se classe troisième en Europe (après la France et l'Allemagne) pour son agriculture. Elle compte 18 millions d'hectares cultivés et 21 millions de cultivateurs.

L'ECOLE D'AGRICULTURE DE PLOERMEL (Morbihan) ouvrira, à partir du 1^{er} novembre prochain, un cours d'hiver, pour les fils de cultivateurs désireux de recevoir un enseignement agricole théorique et pratique. Les cours fonctionneront, chaque année, de novembre jusqu'à Pâques.

EN ANGLETERRE, les œufs sont très et vendus d'après leur poids. Les colts doivent porter une marque désignant la qualité.

LE CONCOURS DU PLUS BEL EPI, créé en 1918 pour inciter les producteurs de blé à la sélection des variétés, se tiendra cette année à Poitiers, en septembre, sous la présidence de M. Victor Boret.

SAUVAGINES : A la foire aux sauvagines de Chalon-sur-Saône, il s'est vendu : foinnes, de 175 à 180 fr. pièce ; putois, 50 à 70 fr. ; blaireaux, 25 à 28 fr. ; renards, 100 à 120 fr. Les peaux de lapin ont valu de 20 à 24 fr. le kilo.

LES SURFACES EN BLÉ étaient en France, en 1913, de 6.328.364 hectares. En 1928, on ne comptait plus que 5.177.890 hectares. On se rend compte de la diminution des surfaces emblavées.

LES ITALIENS organisent un Institut Viticole, groupant producteurs et négociants, pour défendre et développer l'exportation de leurs vins.

DES AVIONS sont utilisés, en Allemagne, pour épandre de l'arséniate de chaux. A la fin de l'an dernier, 25.000 hectares de forêts ont été ainsi traités.

LE CANADA interdit l'importation de sacs usagés, pleins ou vides, ainsi que tout engrais contenant des débris d'animaux.

DANS LA MAYENNE : Le Concours agricole départemental aura lieu à Mayenne, champ de foire de la Madeleine, du 19 au 22 septembre.

Les Assurances Sociales et l'Agriculture

OU EN SOMMES-NOUS ? OU ALLONS-NOUS ?

Tous les journaux agricoles ou non, remplissent leurs colonnes d'articles relatifs aux Assurances sociales. Chacun donne, avec plus ou moins de bonheur, son opinion au sujet de l'opportunité de cette loi, et des modifications qui y seront apportées. Il est bon, en quelques lignes, de résumer clairement la situation.

OU EN SOMMES-NOUS ?

Au point de vue général, l'Industrie et le Commerce ne montrent qu'un très médiocre empressement à prendre les lourdes charges qui vont leur être imposées par la contribution de 10 %. Dans le rapport moral annuel de l'Association Industrielle et Commerciale, le président fait part des craintes qui lui sont suggérées par l'examen de la situation économique, nationale et mondiale.

Hausse certaine du coût de la vie, augmentation du prix de revient des marchandises, tels seront les inévitables résultats de l'application de la Loi. Une croissante difficulté, parfois même une impossibilité d'exporter et de faire vivre nos industries ne peut manquer d'en être la conséquence.

Déjà un malaise se ressent. La concurrence sur les marchés extérieurs est si dure, que notre balance commerciale accuse un déficit de 5 milliards pour le 1^{er} semestre 1929 ! Nos honorables industriels et commerçants, qui eux ne vivent pas dans des rêves, sont à tous les instants, sur le marché étranger, en lutte avec les autres nations. Souvent moins chargés d'impôts que la nôtre, elles travaillent dans des conditions plus économiques.

Is ne cachent pas leurs inquiétudes, et espèrent qu'au dernier moment, on adoucira les exigences de la loi, que l'on n'en fera qu'une application d'essai par paliers successifs.

LA VENTE DES ŒUFS EN ANGLETERRE

La Cie du Chemin de fer de Paris à Orléans attire l'attention des exportateurs de son réseau, sur la réglementation récente, prise en Angleterre, au sujet de la vente des œufs, en application de la loi de 1928 (Grading and Marketing Act).

Le Ministre de l'Agriculture vient de prescrire la création d'une « marque nationale » pour les œufs d'origine anglaise, dont la qualité et le poids seront conformes à un standard bien déterminé.

Les trois catégories adoptées pour les œufs de poules sont les suivantes :

- Catégorie « spécial » comprenant les œufs d'un poids minimum de 63 grammes ;
- Catégorie « standard » comprenant les œufs d'un poids minimum de 56 grammes 1/2 ;
- Catégorie « Pullet Standard » comprenant les œufs d'un poids minimum de 50 grammes.

Un « label » spécial pour chacune de ces trois catégories est apposé sur les colts.

Une active publicité est faite, d'autre part, auprès du consommateur en vue de l'inciter à porter son choix sur ces œufs ainsi dotés de la marque nationale. Plus de cent stations officielles munies de machines à grand travail centralisent et trient la production de régions déterminées.

Il est spécifié que toute fraude de la part de l'expéditeur, constatée par les Services de l'Inspection anglaise, enlèvera à ce dernier le droit de faire usage de la marque nationale.

Cette nouvelle réglementation de la vente des œufs qui ne vise actuel-

ou parallèles. Tels sont les termes même de leurs conclusions.

Pour l'Agriculture, la question est tranchée. A la suite des protestations du monde agricole, les pouvoirs publics ont promis d'étudier un deuxième statut spécial pour l'Agriculture. Nous l'attendons.

OU ALLONS-NOUS ?

Si jamais la loi des Assurances sociales entre en application, ce qui n'est pas prouvé, deux modalités semblent acquiescées :

Nous aurons nos caisses à part. Celles-ci auront des avantages certains, et leur autonomie. Nous y trouverons, par suite de notre mode de vie elle-même, à meilleur marché, les mêmes avantages que les autres. Notre intérêt est de ne pas nous disperser, de nous grouper entre gens appartenant strictement à notre profession.

Les Assurances sociales agricoles fonctionneront très probablement par l'intermédiaire de caisses de secours mutuels agricoles, déjà existantes ou à fonder. Le Syndicat central possède un Secours Mutuel de Cultivateurs en fonction ; plusieurs sections communales en existent ; il est prêt à recevoir tous les adhérents, lorsque le moment peu souhaité, d'appliquer la loi sera venu.

D'ici là, ne cessons pas de donner nos avis. Si en Loire-Inférieure, nous ne faisons pas de réunion protestataire, la pétition organisée par M. Faivre, est un moyen simple pour chacun de manifester son opinion ; basée sur les ordres du jour de l'Assemblée des Présidents, elle est modérée en ces termes, juste et raisonnable.

DE CAMIRAN,

Président du Syndicat des Agriculteurs.

Un Brin de Causette...

« Comment trouvez-vous l'éducation des enfants ? » me demandait l'autre jour un vieux monsieur de ma connaissance. Dame, à mon humble avis, autant que je puis m'y connaître, ça vaut point celle que nos parents nous ont donnée. Aujourd'hui à trop de laisser faire ; on n'est pu assez sévères et on ne surveille point suffisamment les gosses.

Vous rappelez-vous ce bébé de 5 ans chez la mère Coupechou, qu'avait mis le feu à des meules de paille, pour voir comment ça ferait ? Il y avait eu 40.000 francs de dégâts, sans compter les raches et la belle-mère qu'aurait ben pu brûler tout à côté.

Des fois, c'est au cinéma que les enfants voient toutes sortes de choses — après il leur passe des idées derrière la tête qui leur font faire ben des bêtises.

Vous souvenez-vous encore, ces jours derniers, ce jeune gars de 13 ans : Alfred Kern, qui, à la suite d'une réprimande de son paternel, s'est tiré un coup de revolver dans le ciboulot. Et c'est pas la première fois — ni la dernière malheureusement — que vous lisez des choses pareilles ! On se demande si bientôt les nourrissons ne feront pas un mauvais coup à leur nourrice, malgré leur petit air de saint...

A qui la faute ? — Aux parents, mon Dieu, qui donnent une mauvaise éducation et montrent souvent le mauvais exemple. Ah ! il n'aurait point fallu broncher, du temps de grand-père Jeannot ; j'vous assure qu'on le craignait. Quand on ne marchait point droite : bing ! bing ! une paire de calottes, ou une fessée et au lit ! Y avait pas besoin de gants ; mais au fond, c'était pour not' bien, car c'était la crème des hommes.

Aujourd'hui, les rôles sont renversés : c'est le père et la mère qui se font dire des sottises par leurs enfants. Vous entendez des mamans dire à leurs gosses : « Ah ! tu fais le méchant, petit vilain ; attend un peu !... tu vas voir ça quand papa va rentrer ! »

Malheureusement, le papa rentre et ne dit rien de plus que la mère, tout juste s'il élève un peu la voix, à moins qu'il n'éclate de rire !

C'est encore la tante ou la « mémée » qui disent au p'tit gars ou à la p'tite fille : « Vas-tu cesser ! J'vas te donner une gifte, tu vas voir ça ! J'te réponds que tu vas être battu... Ne m'énervé point parce que j'vas m' mettre en colère !... La vilaine méchante, sa mère ne l'aime pu ; »

— La calotte ou la remise toujours pour une autre fois et le gosse recommence. Pardi ! il aurait ben tort de se gêner !

C'est ainsi que les enfants d'aujourd'hui vous mènent par le bout du nez et jouent du surin ou du rigolo, comme nous nous jouions à la toupie, ou au p'tit soldat.

Il est vrai qu'ils n'ont plus rien à désirer : des joujoux, des bonbons, des gateaux, c'est le vrai moyen de les rendre malheureux.

Quand je pense que dans not' p'tite jeunesse, on aimait les lichouseries itou, mais avec un sou de berlingots, ou un tartempion, on était heureux comme des princes et on faisait plaisir encore aux copains...

MAITRE JEANNOT.

AGRICULTEURS !

pour 8 francs

DE COTISATION ANNUELLE
vous recevrez notre BULLETIN chaque SEMAINE
ET BENEFICIEREZ DES MULTIPLES AVANTAGES DE NOTRE SYNDICAT ET DE NOTRE COOPERATIVE AGRICOLE.

CONTRE LE MILDIOU

Nous croyons intéressant, pour nos adhérents, de publier à nouveau le RÉSUMÉ et les CONCLUSIONS de la remarquable Etude sur le Mildiou, entreprise par MM. L. Moreau et E. Vinet en 1927, dans leur vignoble d'expérimentation de Belle-Beille (Maine-et-Loire).

On se souvient que les conditions atmosphériques de l'année 1927 ont été favorables à l'évolution du Mildiou, dans nos régions de l'Ouest, et ont rendu très difficile la défense du vignoble.

Nos essais contre le Mildiou, en 1927, nous ont montré que, dans les conditions où nous étions placés, la composition des bouillies, leur concentration en cuivre (dans les limites de 0,6 à 2 %) n'ont pas amené de différences marquées dans la réussite des traitements entre les parcelles diversement traitées.

L'addition à la bouillie à 0,6 % de produits destinés à augmenter la division des composés cupriques ou leur adhérence ne nous a pas donné, ici, les résultats escomptés.

Les différences en moins que l'on constate entre les parties traitées à ces bouillies et les autres, peuvent tenir à la composition même des bouillies, bien que nous n'en voyons pas la raison ; mais elles peuvent aussi provenir du manque d'homogénéité du champ d'expériences, malgré les précautions prises dans l'évaluation des résultats des traitements. Quoi qu'il en soit, ce qui ressort surtout dans le cas particulier de nos essais, c'est le résultat à peu près semblable donné par la bouillie alcaline à 2 % et la bouillie alcaline à 0,6 %, et cela constamment, quel que soit le moment où l'on ait fait les observations. Faut-il en conclure que l'on doit de suite substituer la seconde à la première ? Est-ce que dans toutes les situations, on obtiendrait, dans une année de Mildiou, des résultats semblables aux nôtres, en se plaçant dans les mêmes conditions (pulvérisations abondantes, bouillie très alcaline) ? Les conséquences économiques en sont trop importantes pour que cette substitution ne soit pas tentée d'abord à titre d'expériences.

Nous croyons que le succès dépend moins de la concentration en cuivre des bouillies dans certaines limites, que de la façon d'exécuter les traitements de l'époque de leur application, que du côté technique en un mot.

La poudre cuprique, très inférieure aux bouillies pour la protection du

feuillage, s'est montrée leur égale avec la protection de la grappe.

Avec un nombre de sulfatages non exagéré (six), nous avons réussi à protéger le feuillage suffisamment pour assurer la maturation du raisin et l'aouïtement du bois (au 9 novembre, les souches avaient encore beaucoup de feuilles).

Les trois premiers traitements appliqués avec soin sur la grappe et comprenant les deux traitements dits d'assurance, exécutés le 23 mai et le 2-3 juin, ont protégé très efficacement la récolte contre le Rot-Gris, au point que si le mauvais temps avait cessé au 4 juillet, les dégâts eussent été insignifiants à la récolte, alors que déjà près de 50 % de la vendange étaient perdus dans les témoins.

Nous avons partiellement échoué dans le traitement du Rot-Brun ; on ne peut qualifier de réussite le fait de sauver 44 % de la récolte au maximum. Les deux traitements liquides du 7 et du 27 juillet ont été insuffisants ; ils n'ont pu atteindre les raisins cachés sous le feuillage. Aurait-on obtenu de meilleurs résultats en multipliant les sulfatages ? Des traitements répétés finissent toujours par atteindre les grappes et nous connaissons des viticulteurs qui ont, avec 15 et 20 sulfatages, mieux réussi que nous à protéger leur récolte ; mais la multiplication des traitements n'est pas un idéal à chercher, et l'on n'a pas toujours, pour les exécuter, la main-d'œuvre et les moyens d'action nécessaires.

Lorsque le Rot-Brun sévit, c'est aux poudres cupriques qu'il faut faire appel, le rôle des bouillies se bornant alors à défendre le feuillage. La période d'évolution du Rot-Brun durant environ deux mois, sous le climat de l'Ouest, les poudres cupriques seront un appoint précieux si ne faudra pas hésiter à les employer par la rosée ou par temps de brouillard, même sous une pluie fine. Leur efficacité en sera accrue contre le Mildiou de la grappe. Ce n'est pas ainsi qu'on les emploie le plus souvent, car on estime que le soufre qu'elles peuvent renfermer doit servir d'abord contre l'Oidium et l'on n'obtient pas alors tout l'effet désiré contre le Mildiou.

Nous pensons qu'à partir de juillet et d'août, les poudres cupriques que l'on regarde d'ordinaire comme devant former la base d'un traitement complémentaire, constituent le traitement principal.

La lutte contre le Mildiou nous semble alors devoir être engagée de la façon suivante, sous notre climat :

La Récolte du "Bouillon-Blanc" à la Ferme-Ecole de la Ville de Nantes



Le BOUILLON-BLANC, plante médicinale de la famille des verbaïces, est encore appelée Molène. Il croît spontanément en été, au bord des chemins ou des champs cultivés. La tige forte et élevée porte des fleurs jaunes groupées en pyramide au sommet. La récolte s'opère en juillet-août. Les fleurs servent à faire des tisanes béchiques et pectorales, qu'il faut avoir soin de passer dans un linge fin avant de boire.

Au moyen de bouillies cupriques ordinaires, On protégera la feuille, contre le Mildiou, pendant tout le cours de la végétation, en commençant de bonne heure, et la grappe contre le Rot-Gris, du 20 mai au 10 juin environ. Contre cette seconde forme de Mildiou, brutale dans son apparition et souvent désastreuse, on fera deux traitements spéciaux de la grappe, qui serviront en même temps pour la feuille, dans la dernière décade de mai et la première décade de juin, suivant les années.

L'adjonction d'arséniate de plomb à la bouillie cuprique (un kilo par hectol. de bouillie) permettra de traiter efficacement, en temps opportun, la Cochylis et l'Eudemis, et justifiera doublement le soin qui doit être apporté à l'exécution de ces deux traitements d'assurance. L'usage des pulvérisateurs à pression, qui tend à se répandre, est de nature à faciliter le traitement de la grappe et permet d'envisager le succès avec plus de confiance.

Suivant l'avance de la végétation et la précocité du cépage, un troisième sulfatage peut s'imposer avant la fleur, c'est-à-dire avant le 20 juin.

Si, comme en 1927, l'année est pluvieuse et s'annonce mauvaise, le Mildiou menaçant la récolte, il sera nécessaire d'entreprendre de bonne heure la lutte au moyen des poudres cupriques, qui serviront de traitement complémentaire, contre le Rot-Gris et de traitement principal contre le Rot-Brun.

Le premier poufrage sera fait alors au moment de la fleur, et les autres alterneront avec les sulfatages, au nombre de trois ou de quatre, de la fin de juin à la fin de juillet, et même en août, si les conditions atmosphériques demeurent favorables au Mildiou. Les poudrages continueront ensuite jusqu'en septembre, dans nos régions où la vendange est tardive. Les poudrages de juillet et du début d'août, en associant le cuivre au soufre, serviront de soufrages. Six sulfatages, six ou sept poudrages, dans les conditions les plus mauvaises, devront suffire, le plus souvent, pour mener à bien la récolte. On en proportionnera évidemment le nombre à l'importance de l'invasion. Ce mode de défense (protection de la feuille par des pulvérisations et de la grappe par des poudrages) rend possible — on peut même dire utile — à partir de la floraison l'emploi des appareils à grand travail, et c'est là un avantage pour les grandes et moyennes exploitations.

A la suite de ces études, une fois de plus nous apparaît, dans la lutte à entreprendre contre les ennemis de nos vignobles, l'importance du côté technique, d'une valeur au moins égale à celle des produits eux-mêmes. C'est, croyons-nous, en précisant les conditions de la méthode, de la tactique à suivre, au moins autant qu'en améliorant la composition des produits anticryptogamiques, que nous augmenterons nos chances de succès.

L. MOREAU et E. VINET, Ingénieurs Agronomes. (Centre d'expérimentation viticole de l'Office régional agricole de l'Ouest.)

La Culture des Graines moyennant rétribution

Un arrêté du Conseil de Préfecture interdépartemental de Nantes, a stipulé ce qui suit :

N'accomplir pas une opération passible de la taxe sur le chiffre d'affaires, le cultivateur qui se charge, moyennant rétribution, de cultiver des graines qui lui sont confiées par des marchands grainiers, à qui il doit remettre la totalité de la récolte, même lorsqu'il ne cultive pas lui-même et le fait faire par un tiers à ses frais et sous sa surveillance.



Chevaux qui mastiquent mal

La mastication, la trituration et le broyage des aliments par les dents, constituent l'acte préliminaire et non le moins important de la digestion ; la division des aliments est en effet indispensable non seulement pour permettre la déglutition du bol alimentaire, mais, encore, pour assurer sa parfaite imprégnation par les divers sucs nutritifs. Or, nombreux sont les chevaux qui mastiquent mal, qui de ce fait, utilisent mal leur ration, maigrissent ou s'entretiennent mal, et sont ainsi incapables d'un travail actif.

Les causes de la gêne masticatoire sont des plus nombreuses. Il s'agit par exemple souvent de lésions de la cavité buccale, telles que les pointes ou aspérités dentaires — fréquentes surtout chez les vieux chevaux, mais dont les jeunes ne sont pas exempts, d'inflammation de la muqueuse de la bouche (spécifique, sous l'action d'une maladie générale ou banale due à l'alimentation par des fourrages irritants ou grossiers), aux troubles qui accompagnent l'éruption des dents de remplacement, aux blessures de la cavité buccale, etc. L'examen attentif de la bouche, sous un éclairage favorable, permet de reconnaître ces lésions, et d'y remédier par un traitement approprié.

Nombreux cependant sont les exemples où il n'existe aucune cause apparente à la gêne masticatoire, et où celle-ci persiste malgré le nivellement des dents correctement pratiqué. Il est possible alors que l'anomalie soit due à une maladie générale, ou plus souvent encore, à une affection jusqu'ici méconnue, et sur laquelle un praticien des plus compétents, le docteur-vétérinaire Naudin, d'Orléans, vient d'attirer l'attention.

Il s'agit d'une névrite du nerf maxillaire inférieur, d'une irritation ou inflammation du nerf qui dessert et commande les muscles masticateurs les plus importants. En plus des symptômes fonctionnels (gêne de la mastication qui peut aller jusqu'à l'impossibilité pour les aliments fibreux), cette affection se traduit par une légère déviation du bout du nez, et, surtout, par la présence d'un point douloureux dans la région temporale, autour de l'articulation temporo-maxillaire ; si, à l'aide de la pulpe du pouce, on explore par pression cette région, on éveille en un point une douleur assez intense qui traduit la lésion nerveuse.

Ainsi donc, toutes les fois qu'un cheval présente de la gêne de la mastication persistante en l'absence de lésions de la cavité buccale, il faut systématiquement rechercher s'il n'existe pas les symptômes de la névrite maxillaire : déviation du bout du nez et présence d'un point douloureux dans la région temporale. Depuis déjà que le docteur-vétérinaire Naudin a signalé la possibilité de cette affection, jusqu'alors méconnue, de très nombreuses observations ont montré que la névrite est des plus fréquentes. Elle cède du reste à un traitement assez simple, qui consiste dans l'application locale d'un vésicatoire, et dans l'administration à l'intérieur d'acide salicylique ou d'acide phosphorique. Sous l'action de ce traitement la gêne de la mastication disparaît assez rapidement, et la guérison est d'ordinaire définitive.

Il n'est pas toujours aisé, alors même qu'on s'aide d'un éclairage favorable, d'explorer visuellement l'intérieur de la cavité buccale pour reconnaître l'existence de pointes ou d'aspérités dentaires. L'exploration externe, à l'aide des doigts fournit à cet égard d'utiles renseignements. On sait que chez le cheval les deux arcades dentaires ne se superposent pas, l'arcade supérieure, celle précisément où les anomalies existent d'ordinaire, débordant sur les côtés l'arcade inférieure ; en passant la pulpe du pouce le long de la joue, il est facile de suivre à travers celle-ci la rive externe des molaires supérieures, et de constater ainsi facilement si les dents présentent ou non des aspérités. Nous conseillons aux propriétaires de chevaux de se livrer de temps à autre à cet examen qui leur permettra de faire remédier à des anomalies auxquelles est fréquemment due la gêne qu'éprouvent les animaux à bien mastiquer leurs aliments.

Fernand ESPOUY.

(Le Fermier).

Sulfate de cuivre Soufre - Bouillie Sulfostéatite cuprique

Nous cotons : Sulfate de cuivre français, 330 fr., conditions habituelles.
Soufre sublimé, 145 et 148 fr., en balles de 100 et de 50 k.
Bouillie azur, 320 fr.
Bouillie Barrouse, 320 fr. Les 100 kilos, par caisse de 12 paquets de 2 kilos.
Soufre à l'Hydrate de bioxyde de cuivre, 150 fr.

Le Doryphore de la Pomme de Terre

Le Doryphore, scientifiquement désigné sous l'appellation de *Leptinotarsa decemlineata*, est un insecte qui ronge le feuillage de la pomme de terre. En raison de sa grande voracité et de sa puissance de multiplication, il peut empêcher, ou grever de frais énormes, la production du précieux tubercule. Ce ravageur est donc un des plus terribles ennemis agricoles.

COMMENT LE RECONNAÎTRE

C'est un coléoptère, c'est-à-dire un insecte du même ordre que le hanneton, le cerf-volant et la coccinelle, par exemple. Il appartient à la famille des chrysomèles, comme le rongeur habituel des feuilles de peuplier, et sa taille est à peu près la même.

À l'état adulte, on dirait une grosse bête à Bon Dieu, longue d'un centimètre environ. Il est jaune et noir ; sa couleur fondamentale est d'un jaune roussâtre sur la tête et le corselet, ainsi que sur la face ventrale, d'un jaune pâle sur les élytres, sortes d'ailes cornées qui recouvrent les ailes et la masse du corps. Sur cette teinte claire ressortent des taches noires assez régulières, notamment dix raies longitudinales tout à fait caractéristiques, disposées parallèlement sur les élytres. Si on soulève celles-ci, on découvre les ailes proprement dites, membraneuses, teintées de rouge, qui pendant le vol font à l'insecte une auréole de couleur vive.

Les Œufs, de forme oblongue allongée, de teinte jaune orange, à surface lisse, sont dressés les uns à côté des autres, par groupes, au revers des feuilles.

Les Larves, longues de 2 à 15 millimètres, suivant l'âge, grasses, renflées, sont rouges avec quelques taches noires, notamment deux rangées de boutons sur chaque flanc.

Les Nymphes, longues à peu près

d'un centimètre, sont roses. On les trouve dans le sol, tandis que les adultes, les œufs et les larves sont observés sur le feuillage.

COMMENT IL VIT

Les Doryphores passent l'hiver à l'état d'insectes adultes, enfouis plus ou moins profondément dans la terre. Ils sortent au printemps, en avril-mai, recherchent pour s'en nourrir le feuillage de la pomme de terre, à défaut duquel ils acceptent peu ou prou celui de quelque autre Solanée. Ils se déplacent au moyen de la marche et du vol ; celui-ci, activé par les premières fortes chaleurs, permet des disséminations à grandes distances, avec l'aide du vent.

Après accouplement, les femelles pondent à différentes reprises ; elles peuvent déposer, par groupes successifs, jusqu'à 1.500 œufs et même plus au cours de leur existence.

Les larves s'alimentent aux dépens des feuilles avec voracité ; elles grossissent très vite, atteignant en deux semaines leur plus grande taille. Lorsqu'elles sont nombreuses sur un pied, elles ont tôt fait de le réduire à l'état de squelette.

Après avoir achevé leur croissance, elles descendent au sol, s'enfoncent dans la couche superficielle et se transforment en nymphes, puis au bout d'une dizaine de jours, en insectes adultes, qui sortent à leur tour du sol et se reproduisent en été.

Il se développe ainsi deux ou trois générations dans l'année.

En automne la multiplication est beaucoup moins active, les larves sont rares, mais le vol se produit encore. Après la récolte des pommes de terre et à l'approche des froids, les adultes s'enterrent pour passer la saison d'hiver.

(Communication du Ministère de l'Agriculture, Service de Défense des Cultures.) (A suivre).

CONTRIBUTION sur les Voitures, Chevaux

La contribution sur les voitures, chevaux, mules et muets, mise au point par la loi du 23 juillet 1872, est une taxe de quotité perçue en totalité par l'Etat, mais dont un vingtième est attribué aux communes.

Éléments imposables

Sont passibles de la taxe :
Les voitures suspendues destinées au transport des personnes ;
Les chevaux, mules et muets servant à atteler les voitures imposables ;
Les chevaux, mules et muets de selle.

Les voitures, même non attelées, sont donc soumises à la taxe ; elles le sont également si elles sont simplement démontées et susceptibles d'être mises en état de rouler après un rapide remontage ou après le facile remplacement d'une pièce brisée.

Les chevaux, mules et muets (en particulier les chevaux de course), sont taxables à partir du moment où ils sont dressés et aptes au service qu'on attend d'eux.

Personnes imposables

Ce sont les possesseurs, alors même qu'ils n'en seraient pas propriétaires, de chevaux et voitures qui doivent la taxe.

Les étrangers résidant en France sont imposables au même titre que les nationaux.

Lieu d'imposition

L'imposition est établie dans la commune du domicile réel pour tous les éléments qui suivent habituellement leur possesseur dans ses déplacements. Les éléments spécialement attachés à une résidence sont imposés dans la commune de cette résidence.

Exemptions

Ne sont pas imposables :
Les voitures non suspendues, les voitures suspendues non destinées au transport des personnes, les chevaux, mules et muets attelant les voitures non imposables.

Exceptions

Les voitures, chevaux, mules et muets habituellement employés pour le service de l'agriculture ou d'une profession patrimoniale, bénéficient de la réduction à la demi-taxe lors même qu'en dehors de cette destination habituelle, le possesseur en ferait parfois usage pour son service personnel.

Pour que ce bénéfice puisse être accordé, il faut que le possesseur des éléments imposables exploite lui-même ses terres, ou soit personnellement assujéti à la patente.

Chronique Syndicale

Saint-André-des-Eaux
M. Gouret, au bourg de Saint-André-des-Eaux, a été désigné comme agent du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et de la Section Locale.

Nos adhérents pourront s'adresser à lui pour leurs commandes.

L'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL

LA SECTION AGRICOLE
Le 4^e Congrès de l'Organisation Scientifique du travail va se tenir à Paris les 19 et 23 juin 1929.

M. Sauzède, spécialiste de la comptabilité agricole, a annoncé un rapport sur l'établissement d'un compte de culture. Au point de vue des primes au rendement, M. J. Boullenger, auteur d'un système très original, appliqué depuis de longues années avec plein succès, apportera un travail des plus instructifs. Par ce système, M. J. Boullenger a réussi à obtenir une augmentation très sensible du rendement tout en créant une émulation du plus heureux effet moral sur son personnel, M. Augé-Laribé, secrétaire général de la C. N. A. A., traitera des avantages constatés au point de vue de la production dans les exploitations remembrées. Un rapport a été demandé sur l'atelier et le magasin des outils à la ferme en vue de leur concentration et de leur répartition. Le problème de la stabilisation de la main-d'œuvre agricole et l'étude de la chaîne des opérations d'une culture feront l'objet d'études de M. le docteur Javal et de M. Faugeras. Enfin un rapport est promis sur l'organisation scientifique dans l'élevage.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !
Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1^{er}50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largesurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :
Mitre : N° 1 vert sulfaté..... 15 30
— N° 2 vert enduit..... 16 10
— N° 3 vert enduit..... 16 10
Lin : Lin et Jute vert gras..... 14 55
— Pur Lin, vert enduit..... 16 65
Coton : N° 1 vert gras ou..... 17 25
— N° 2 vert gras..... 18 55
— N° 3 gras, cachou ou enduit..... 19 70
— N° 4 vert gras..... 21 40
Coton : N° 1 vert enduit..... 17 25
— N° 2 gras, enduit ou..... 19 65
— N° 3 vert gras..... 21 75
Passer les commandes au Syndicat Central.

Machines Agricoles



Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes machines françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Son train d'engrenage d'embrayage ne comporte aucun boulon et peut se démonter en une minute, temps record, par l'enlèvement d'une seule goupille, ses doigts sont en acier moulé (et non en fonte malléable).

Son timon contreplaqué breveté, obtenu par les procédés employés dans la fabrication des ailes d'avion, est très souple et de haute résistance.

Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 2 lames, franc de port, et une garantie de 5 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1929, derniers perfectionnements :
Coupe 1^{re} 15..... 1.900 fr.
Coupe 1^{re} 30..... 1.915 —
Remise à nos adhérents.
Modèles ordinaires, à vitesse accélérée :
Coupe 1^{re}..... 1.700 fr.
Coupe 1^{re} 07..... 1.710 —
Coupe 1^{re} 15..... 1.800 —
Coupe 1^{re} 30..... 1.815 —
Remise et même garantie, franco de port.

Meules p^r Faucheuses
Modèle simple sur pied à manivelle, grès fin.
A prendre au Syndicat. Prix net : 65 francs.

Meule « Record », système spécial breveté ; inusable, à mouvement alternatif et course verticale. Meule de 30 cm. de diamètre en corindon vitrifié, travaillant dans l'eau, à deux coussinets bronze à roulement très doux.

Convient pour affûtage de lames de faucheuses et de herbes.
Prix départ fabrique : 295 fr.
Remise à nos adhérents.

Trieurs à Grains

Nous conseillons à nos adhérents et aux Syndicats locaux l'emploi de trieurs à grains pour l'agriculture. Les excédents de récoltes remboursent vite l'achat de ce précieux instrument. Nous donnons, ci-dessous, les prix de deux séries de trieurs :

Première Série

Trieurs à double effet, à 1 diviseur, pouvant trier des céréales les mauvaises graines qui y sont mélangées, mais ne sélectionnant d'une façon parfaite que le blé. Ils sont destinés aux cultivateurs n'ayant en vue que la préparation des semences de blé.

N° 3, débit : 1 hectolitre 1/2 à l'heure, 975 francs.

N° 4, débit : 2 à 2 hectolitres 1/2 à l'heure, 1.275 francs.

N° 5, débit : 3 à 4 hectolitres à l'heure, 1.565 francs.

N° 6, débit : 5 à 6 hectolitres à l'heure, 2.100 francs.

Deuxième Série

Trieurs à double effet, à 2 diviseurs, pouvant trier et sélectionner toutes les céréales (blé, avoine, orge, etc.). De construction robuste et soignée, ils donnent toute satisfaction et sont particulièrement recommandés.

N° 7, débit : 2 à 2 hectolitres 1/2 à l'heure, 1.565 francs.

N° 8, débit : 3 à 4 hectolitres à l'heure, 1.940 francs.

N° 9, débit : 5 à 6 hectolitres à l'heure, 2.550 francs.

Remise à nos adhérents.
Instruments livrés complets, en ordre de marche, départ usine, emballage 20 francs en supplément.

Tonnes à Eau

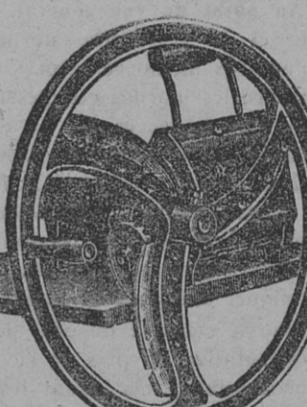


ou à purin ; vote normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3 mm, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.

N°	Contenance en litres	Prix du Tonneau sans pompe	
		Petit	Galvanisé
1	500	1.375 fr.	1.513 fr.
2	600	1.403 —	1.562 —
3	800	1.568 —	1.760 —
4	1.000	1.650 —	1.870 —

Remise à nos adhérents. Marchandise rendue franco gares grands réseaux. Autres modèles sur demande. Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 600 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée : 412 fr. en supplément.

Hache-Herbes



Fabrication soignée. Prix départ usine :
A 2 lames, volant 32 cent... 65 fr.
3 — — — 45 — — — 92 —
4 — — — 45 — — — 102 —
Remise à nos adhérents.

Tondeuses à gazon

Fonctionnement très doux ; modèle recommandé.
N° 1 coupe 30 cm. poids 21 k. 375 fr.
N° 2 — 35 cm. — 22 k. 400 —
N° 3 — 40 cm. — 23 k. 425 —
Remise aux adhérents.

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaînes en fer, moyeux fonte et rayons fer plat.

Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un étire, moyennant un léger supplément.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.



Longueur du rouleau	Diam. 0-30	POIDS MOYEN	
		0-60	0-70
1 ^{er} 00	230 kg.	250 kg.	—
1 ^{er} 20	250 —	270 —	—
1 ^{er} 40	270 —	290 —	365 kg.
1 ^{er} 60	290 —	310 —	390 —
1 ^{er} 80	310 —	330 —	415 —
2 ^{er} 00	375 —	425 —	530 —

Prix au kilo : 2 fr. 15 départ, port déduit sur facture.

Remise à nos Adhérents.

Tracteurs Austin

Nouveau modèle à 3 vitesses avant et marche arrière, pouloir de battage, etc. Robuste, économique. Prix 25.000 fr. Nous consulter. Modèle spécial pour vignes.

Buanderies

En tôle d'acier de 3 mm, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieure sur demande.

N°	Conten.	Prix peintes	avec chaudière et couvercle galvanisés
1	50 lit.	253 »	275 »
2	60 —	261 »	314 »
3	80 —	325 »	363 »
4	100 —	374 »	413 »
5	125 —	424 »	462 »
6	150 —	468 »	491 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Pour avoir du bon Foin, salez-le en l'engrangeant

Trop de cultivateurs ignorent encore qu'il est facile, simple et peu coûteux d'assurer au foin une conservation parfaite, une appétence appréciée de nos animaux et particulièrement des vaches laitières, tout en permettant de conserver à cet aliment le maximum de ses qualités nutritives.

Ce procédé consiste tout simplement à incorporer au fourrage, au moment de l'engrangeant, une quantité de sel variable avec l'état de dessiccation de l'herbe et sa nature. Il ne faudrait cependant pas croire que le sel ne doit là ne jouer qu'un simple rôle d'agent de conservation. Son action doit surtout être envisagée au point de vue alimentaire et conditionnaire au même titre que dans notre propre alimentation. Nous salons nos mets, d'abord pour leur incorporer du sel, qui est un aliment minéral par lui-même de la plus haute importance. Son rôle domine les échanges et le renouvellement de nos humeurs organiques. Sa présence dans le sang est à l'origine du phénomène de l'absorption intestinale par osmose. Or, nos pertes en sel sont continues, comme l'analyse des urines et de la sueur permet facilement de s'en rendre compte. La vache laitière, qui élimine trois grammes de chlorure par litre de lait, éprouve de ce côté un besoin impérieux. Les aliments que nos animaux absorbent contiennent plus ou moins de sel, mais généralement en quantité inférieure à leurs besoins. Dans ce cas, il en résulte pour eux une faim de sel, si aigüe parfois, qu'on les voit lécher les murs, boire du purin, dans le seul but de satisfaire ce besoin organique. La maladie de la dépravation du goût n'a pas d'autre origine et son remède réside uniquement dans l'addition de sel et de phosphate de chaux à la ration.

Mais, à côté du besoin organique en sel, il faut considérer l'action sal-

tative de ce corps. Incorporé à l'aliment, le sel lui donne un goût agréable, de l'appétence. La salive est sécrétée en plus grande abondance et son action sur l'aliment est plus complète. Les sécrétions de la caillotte sont accrues aussi, car le sel permet la régénération rapide de l'acide chlorhydrique dont la sécrétion dans l'estomac agit concurrence avec le suc gastrique. Les aliments sont mieux et plus complètement digérés. Le sel apparaît donc comme un condiment remarquable, agissant non seulement sur l'appétence, mais aussi en facilitant la digestion par suite d'une sécrétion plus abondante et plus facile des principaux sucs de l'appareil digestif.

L'incorporation du sel au fourrage a donc comme principaux buts :

1^o D'ajouter à l'aliment une matière minérale indispensable à l'entretien de la vie ;

2^o D'incorporer un condiment qui augmentera considérablement l'appétence du fourrage, c'est-à-dire qui le rendra plus agréable à consommer.

Ces considérations montrent donc que le fourrage doit toujours être salé en l'engrangeant, même s'il a été parfaitement récolté.

On peut également en déduire que plus les fourrages sont mal constitués botaniquement, ou moins ils sont agréables : fourrages de marais, fourrages lavés, fourrages moisissus ou altérés, plus la dose gustative de sel à leur incorporer sera élevée.

En général, on emploie 10 kilos de sel par tonne de foin bien récolté. Si la flore du foin est déficiente on pourra élever cette quantité à 15 kilos par tonne.

Mais le sel incorporé au foin joue un autre rôle. Il permet à ce dernier de se conserver presque indéfiniment sans altération. Il empêche le

développement des moisissures et le fourrage salé ne s'échauffe pas. A ce point de vue, la dose de sel à ajouter variera selon l'état de dessiccation du foin.

Si ce dernier est rentré un peu mouillé, ou après un fanage incomplet, on devra porter la dose de sel à 15 kilos par tonne pour les bons foins et 20 kilos pour les mauvais fourrages. Dans certains cas, on peut aller au-delà et utiliser des doses élevées, 3 à 4 pour 100 par exemple. Ce sont là des doses courantes, admises dans la méthode de M. le comte de Solages. D'après cette méthode, on ne fane pas. Le fourrage, coupé le matin, est retourné l'après-midi et rentré le soir ou le lendemain, après une demi-dessiccation. On le sale à raison de trois à quatre kilos par 100 kilos (cent) de foin en l'engrangeant. Trop salé pour être agréable, on doit faire consommer ce fourrage en le mélangeant, soit à de la paille hachée, comme on le fait dans le Midi, soit avec du foin salé à 1 p. 100 de façon à ramener la dose de sel à 2 p. 100 du poids de l'aliment.

Ajoutons enfin que les fourrages salés sont plus verts, ont plus d'œil, que leur poids est sensiblement plus élevé (100 kilos de foin salé à 2 p. 100 absorbent et retiennent 3 kilos d'eau environ) et l'on comprendra pourquoi cette opération est si intéressante, et l'on s'étonnera, à bon droit, en apprenant qu'il est encore quelques cultivateurs arriérés qui ignorent la pratique.

Pour procéder au salage du fourrage, on utilise du sel spécial dit sel agricole, ou encore Sel 5 bis. Il s'agit de sel ordinaire, absolument identique à celui consommé par l'homme, mais que l'on dénature avec une solution de peroxyde de fer qui le teinte en rose, afin d'empêcher sa vente et sa consommation par l'homme.

Mais le sel incorporé au foin joue un autre rôle. Il permet à ce dernier de se conserver presque indéfiniment sans altération. Il empêche le

grangeant, est facile. On épand le foin dans la grange ou l'hébergement en couches de vingt à trente centimètres de hauteur, et on répand le sel à raison d'une bonne poignée par mètre carré. On continue ainsi jusqu'en haut du tas.

Cette méthode de conservation du foin est parfaite. Pen coûteuse, excellente par ses résultats, elle se recommande partout et pour tous.

La méthode de conservation des fourrages en silos nécessite une installation coûteuse, qu'il importe d'amortir assez vite. Elle a le grave inconvénient de permettre des fermentations nuisibles aux qualités fromagères du lait et doit être proscrite des régions à fromages et à emmenthal. Aussi, recommandons-nous à tous les éleveurs de nos régions de persévérer dans la méthode de leurs aïeux ; c'est la meilleure et la moins coûteuse.

L. ROY,
Directeur de l'École Nationale d'Industrie laitière de Mamirolle (Doubs).

Vinification rationnelle des raisins blancs

Sous ce titre, MM. MOREAU et VINET, les deux éminents agronomes, directeurs de la station Oenologique Régionale d'Angers, viennent de faire paraître un ouvrage qui intéresse, au plus haut point, tous les viticulteurs, tous ceux qui soignent et aiment le vin.

Ce livre, de 213 pages, est un guide essentiellement pratique ; il a déjà remporté, en Anjou et dans les cantons viticoles de Vallet et de Vertou, un formidable succès.

Chaque bon vigneron voudra le posséder et le consulter avec fruit. Prix : 14 francs. — En vente au Syndicat Central, à Nantes.

MARCHE DE LA VILLETTE

Du lundi 15 Juillet

Table with columns for ANIMAUX, Cours officiels du kilo, poids vif, and Prix approximatifs du kilo, poids vif.

LA BATTEUSE ÉLECTRIQUE

Condition d'Installation - La Dépense et le Rendement

S'inspirant des perfectionnements de l'Automobile, la Construction Agricole applique à y a une vingtaine d'années les roulements à billes à rotule aux arbres des machines à battre.

Cette économie permet dès lors l'emploi de l'électricité comme force motrice, négligée jusque-là par suite de l'encombrement anormal du moteur nécessaire.

La première batteuse montée sur roulements à billes fut une batteuse dont M. Coupain, professeur de Génie Rural à Grignon, a contrôlé les essais, et de son rapport il résulte que 100 gerbes d'avoine ont été battues en 33 minutes 38 secondes, débit correspondant à 178 gerbes par heure, soit environ 1.500 gerbes de 6 kil. 366 chacune, battues en une journée de 10 heures, et que « en admettant que l'électromoteur, la courroie et le tendeur aient ensemble un rendement de 80 %, la batteuse Albaret type K absorbe 2 ch. 39 en travail et 2 ch. à vide ».

Pratiquement, pour parer aux à-coups susceptibles de se produire pendant le battage, l'emploi d'un moteur électrique un peu plus fort est cependant indiqué.

Sans faire double emploi avec la locomobile, utilisée surtout par les entrepreneurs de battages, ni avec les moteurs ou tracteurs agricoles, on peut affirmer que le moteur électrique réalise pour les battages la plus grande simplicité partout où il peut être employé.

Dans l'état actuel des choses, les petits matériels sont plus favorisés que les gros au point de vue de la tarification, qui est constituée par une prime fixe annuelle proportionnelle à la puissance de l'appareil et au prix par k w h effectivement consommé.

Si le cultivateur bat en grange, il peut : soit commander à l'aide d'un moteur unique une transmission qui, au moyen d'une poulie, actionnera sa batteuse et d'autres appareils, soit se servir d'une brouette portant un moteur avec démultiplication, soit encore installer le moteur à poste fixe sur la batteuse.

Un jaguar, dit un de nos Indiens à voix basse. Le brigadier a saisi sa carabine et se tient prêt à faire feu.

Depuis que le jaguar se rapproche de sa proie, il bondit sur l'eau, plus tôt qu'il ne nage. La moitié de son corps émerge. Le cerf essaye vainement de fuir, nous entendons sa respiration haletante ; l'intervalle qui le sépare de son ennemi diminue d'instant en instant.

Il est perdu ! Mais non ! A quel-ques mètres au-dessous du jaguar, une tête plate et hideuse vient soulever et nous quittons le rivage. La nuit n'était pas encore tombée, mais ses premières ombres s'allongeaient déjà sur la rivière.

Un jaguar, dit un de nos Indiens à voix basse. Le brigadier a saisi sa carabine et se tient prêt à faire feu. Cependant le jaguar se rapproche de sa proie. Il bondit sur l'eau, plus tôt qu'il ne nage.

Améliorez le rendement de vos pressoirs à cidre

La distillerie absorbe actuellement un tonnage formidable de fruits et les cours de la matière première ont subi de ce fait un mouvement ascensionnel.

Depuis, si l'on examine avec soin les prix du degré alcool, sous forme d'alcool neutre ou sous forme de cidre, on remarque une différence nette en faveur du cidre, différence qui compense très nettement les frais de fabrication plus élevés de ce dernier produit.

Pourquoi les distillateurs font-ils de si fructueuses bénéfices ? Parce qu'ils ont su moderniser leur matériel, leur mode d'extraction et qu'ils travaillent avec un rendement voisin du maximum.

Nous devons arriver, en cidrerie, à d'aussi bons résultats par un pressurage soigné. Deux facteurs interviennent dans ce pressurage : le pressoir, le drainage du marc.

LE PRESSOIR

Lorsque l'on travaille correctement, le pressoir doit nous fournir, suivant les années et les variétés de fruits, de 72 à 74 litres de pur jus par 100 kgs de pommes.

Le pressoir hydraulique est en effet extrêmement avantageux en ce qu'il permet un pressurage rapide et n'exige qu'une main-d'œuvre relativement réduite.

Mais sans un bon drainage du jus, il ne faut guère escompter une grande amélioration du rendement par une augmentation de la pression de 1 à 2 kilos au centimètre carré.

Comment assurer un drainage parfait du jus ?

1° En divisant la pulpe des fruits en éléments de dimensions très réduites, c'est-à-dire en râpant les fruits au lieu de se borner à un simple broyage.

2° En divisant la motte de marc à pressurer, en couches minces séparées par des claies, afin d'éviter un engorgement des claies, il est indispensable d'enfermer la râpure dans de fortes toiles et de la disposer en matelas de six à sept centimètres d'épaisseur.

Le jus ne rencontre ainsi aucun obstacle à son écoulement et le rendement est excellent.

Pourquoi ne pas employer de la paille à cet effet ?

Parce que la paille renferme des microbes nombreux qui vont ensementer le cidre et produire, au cours de la conservation et même dès le début de la fabrication, les plus fâcheux effets.

Parce que le drainage ainsi obtenu est très imparfait et que la paille retient du jus.

Enfin, parce que le procédé est long et la dépense de paille très sensible.

Les claies et les toiles permettent d'aller vite, de travailler proprement. Leur prix d'achat est, dans ces conditions, très vite récupéré.

Ces accessoires nécessitent cependant quelques précautions indispensables si l'on veut en obtenir toute satisfaction.

1° Il faut choisir des toiles d'excellente qualité, qui compensent par une longue durée leur prix plus élevé ;

2° Assurer un entretien parfait de ces toiles ainsi que des claies. Cet entretien comprend, au cours de la campagne cidrière, de fréquents lavages à l'eau très propre.

Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état. Remise spéciale importante à nos adhérents. Nous consulter.

Briquettes pour Battage « Ancra » 180 fr. « P. D. » 180 » « Locomobile » 185 » « Merthyr » 193 »

Ces prix s'entendent aux 1.000 k^{es} en vrac. Pour livraisons en sacs sur wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco dès réception de la marchandise.

Majoration de 5 fr. par tonne lorsqu'il y a plusieurs sortes de charbons dans le même wagon.

Charbons Gaillette « Cardiff » moyenne 385 fr. petite 405 » Braisette 390 » Boulets 280 » Doublets 310 » Anthracite 1^{er} choix : Moyenne gaillette 505 » Petite gaillette 525 » Braisette 415 »

Livraison à domicile, à Nantes, par 500 kilos minimum. Réduction de 5 fr. pour commande de 1.000 kilos, et 10 fr. pour commande de 2.000 kilos.

Par wagon, au départ de Nantes, nous cotons les prix suivants : Briquettes 195 fr. Moyenne gaillette 300 » Petite gaillette 320 » Braisette 235 » Boulets 195 » Doublets 210 »

Ces prix s'entendent aux 1.000 k^{es} en vrac. Pour livraisons en sacs sur wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco dès réception de la marchandise.

Nous consulter. Majoration de 5 francs par tonne lorsqu'il y a plusieurs sortes de charbons dans le même wagon.

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres, 215 fr. Essence poids lourd, bidons de 50 litres, 226 » Essence Tourisme, bidons de 50 litres, 236 »

Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état. Remise spéciale importante à nos adhérents. Nous consulter.

Briquettes pour Battage « Ancra » 180 fr. « P. D. » 180 » « Locomobile » 185 » « Merthyr » 193 »

Ces prix s'entendent aux 1.000 k^{es} en vrac. Pour livraisons en sacs sur wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco dès réception de la marchandise.

Majoration de 5 fr. par tonne lorsqu'il y a plusieurs sortes de charbons dans le même wagon.

Charbons Gaillette « Cardiff » moyenne 385 fr. petite 405 » Braisette 390 » Boulets 280 » Doublets 310 » Anthracite 1^{er} choix : Moyenne gaillette 505 » Petite gaillette 525 » Braisette 415 »

Livraison à domicile, à Nantes, par 500 kilos minimum. Réduction de 5 fr. pour commande de 1.000 kilos, et 10 fr. pour commande de 2.000 kilos.

Par wagon, au départ de Nantes, nous cotons les prix suivants : Briquettes 195 fr. Moyenne gaillette 300 » Petite gaillette 320 » Braisette 235 » Boulets 195 » Doublets 210 »

Ces prix s'entendent aux 1.000 k^{es} en vrac. Pour livraisons en sacs sur wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco dès réception de la marchandise.

Nous consulter. Majoration de 5 francs par tonne lorsqu'il y a plusieurs sortes de charbons dans le même wagon.

Produits Divers pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat Central

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous consulter.

RIZ ET ISSUES Riz Saigon Importation N° 1. 172 » Riz Saigon Importation N° 2. 167 »

Issues de riz, 112 » Farine de Manioc, 148 » Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.

« LE TITAN », 152 » Farine alimentaire pour porcs et bovins. Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Grains et Farines Nantes, le 19 juillet. Prix à la production :

Blé calme 153 à 154 Avoines grises ou noires calme 105 à 107 Avoine bigarrée, calme 100 Sarrazin, faible 125 à 127 Orge calme 97 Son 80 Seigle calme 105

Prix départ par wagon : Mais Indo-Chine et du Maroc. 115 ; Plata, 120.

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains : par 500 k. minimum 145 » par 100 k. 155 » Coprah en farine 161 » Arachides rufisque : en farine, ext. bl. Bordeaux 182 » en farine, blancs 173 » Farine de maïs 148 » Mais pour volailles 127 » Orge du Maroc 119 » Sorgho logé dép. Nantes 123 » Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Provençain Infaillible pour l'élevage des porcelets et engraissement des pores, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Sel dénaturé pour fourrages 28 fr. les 100 k. en sacs de 50 kilos, départ Batz.

Aliments pour Volailles et Lapins Granulé condensé p' volailles 138 » Grandes Pondeuses 144 » Farine de viande 191 » Poudre d'os alimentaire 94 » Farine d'os alimentaire 99 » Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

AVICULTURE DE L'ouest Provençale bref. p' volailles. 135 » — nantaise p' lapins. 135 » Les 100 kilos logés sur wagon Nantes

Aliments mélassés Mélasse Say, 80 % mélasse 96 » Son mélassé Say, 50 % 113 » Paille mélassée Say, 50 % 82 » Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin ALIMENTATION DES CHEVAUX Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse 119 » Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédanes, avoine tourteaux) 125 »

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES « Optima » : pour vaches laitières 137 » p' engraissement de bœufs 138 » p' veaux (le sac de 5 k.) 14 50

ALIMENTATION GENERALE Provençale « Sucraff » N° 1... 88 » — « Sucraff » N° 2... 84 »

ALIMENTATION DES PORCS « Optima » : p' engraissement des porcs 139 » pour porcelets et truies... 192 » Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

PRODUITS DIVERS pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat Central

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous consulter.

RIZ ET ISSUES Riz Saigon Importation N° 1. 172 » Riz Saigon Importation N° 2. 167 »

Issues de riz, 112 » Farine de Manioc, 148 » Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.

« LE TITAN », 152 » Farine alimentaire pour porcs et bovins. Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Grains et Farines Nantes, le 19 juillet. Prix à la production :

Blé calme 153 à 154 Avoines grises ou noires calme 105 à 107 Avoine bigarrée, calme 100 Sarrazin, faible 125 à 127 Orge calme 97 Son 80 Seigle calme 105

Prix départ par wagon : Mais Indo-Chine et du Maroc. 115 ; Plata, 120.

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. — Deux Italiens, assez mauvais drôles, je crois, qui se sont pris de querelle avec leur hôte, au moment de payer la dépense, et lui ont laissé quelques coups de couteau en guise de rétorsion. — Les Pémontais ! m'écriai-je. — Et, sans en entendre davantage, je courus à la montaria. — Mes deux Indiens dormaient tranquillement couchés au fond de l'embarcation. Je les réveillai et, montrant la pirogue qui était encore en vue : — Dix mille reïs si nous les rejoignons. — Les Muras secouèrent la tête. — Quelle mouche vous pique ? mon cher monsieur, reprit le Français qui m'avait suivie. Avez-vous la prétention, avec cette lourde montaria, de rattraper une pirogue indienne ? Autant vaudrait lancer une tortue sur la piste d'un lièvre. — Il faut pourtant que je les rejoigne. (A suivre)

« Un compatriote ! s'écriait-il avec une expression de joie dont je me sentis touchée. — Deux compatriotes, si vous le voulez bien, ajouta mon brave ami le brigadier. — Voilà une heureuse rencontre, reprit l'inconnu, et j'espère, messieurs, que vous voudrez bien accepter l'hospitalité que je vous offre de grand cœur. — Je vous remercie, monsieur, mais d'abord soyez assez bons pour me dire quels sont les hommes qui montent cette pirogue. —

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé pressée.....	340 à 350
— bottellée.....	370 à 375
d'orge pressée.....	330 à 350
— bottellée.....	350 à 370
d'avoine pressée.....	350 à 360
— bottellée.....	350 à 355

Foin nouveau : 190 à 225, suivant qualité et région.

Légumes et Primeurs

Abricots, le kilo.....	3 75 à 4 50
Artichauts, la douz.....	15 à 25
Carottes, les 100 k.....	60 à 70
Céleri rave, l. b. de 6	7 à 8
Céleri blanc, l. b. de 6	5 75 à 6 25
Choux pommes, la dz	9 à 15
Choux-fleurs, la pièce	2 50 à 3
Concombres, la pièce	1 à 2
Cerises, le kilo.....	2 50 à 4 25
Cresson, la douz.....	7 à 8
Epinards, les 100 k.....	250
Haricots verts, 100 k	300 à 325
Melons, la pièce, suivant grosseur.....	5 à 15
Navets, la botte.....	1 25 à 1 75
Oignons, les 100 k.....	150
Pommes de terre de pays, le kilo.....	0 60
Poireaux, la b. de 30	5 à 8
Petits pois, les 100 k	250
Poires petites, 100 k	380 à 400
Pêches, suiv. qualité.....	500 à 800
Radis, la douzaine.....	6 à 7
Raisin de serre, le k	16
Salsifis, la botte.....	4
Tomates de pays, le k	3 25 à 3 50

Cours des Vins

MUSCADET 1928

1 ^{er} choix.....	1.200 à 1.400
Ordinaire.....	1.100 à 1.200

GROS-PLANT

1 ^{er} choix.....	525 à 600
Ordinaire.....	450 à 500

NOAH : 350 à 450

VINS D'ANJOU

Rouges Groslot, 600 fr.; rouges Gamay, 700 à 800 fr.; vins blancs ordinaires, 8 à 9^e, 65 fr. le degré bar; 10^e et au-dessus, 70 fr. le degré bar. Blanc supérieur, de 100 à 125 fr. le degré bar. Blancs de coteaux 1928, 1.500 fr. et plus.

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAVES - TORRELLERIE ET VITICULTURE

chez **Emile Boullery**
7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133.91 - R. C. Nantes 12.273

ENGRAIS

Sous une quinzaine de jours, nous adresserons à nos agents un nouveau tarif des prix des engrais pour le 2^e semestre 1929. Déjà nous pouvons dire que tous les engrais phosphatés sont en hausse. Les prix des superphosphates viennent d'être fixés ainsi au départ de Nantes :

Superphosphate 14 %.....	29 50
— 16 %.....	32 75
— 18 %.....	36 50

Toutefois les prix maximum franco gares grands réseaux de la Loire-Inférieure sont établis comme suit :

31 fr. les 14 % — 34 fr. 25 les 16 % — 38 fr. les 18 %

D'autre part, les prix des phosphates Algérie 26 %, tamis 100 ont été portés à 25 fr. départ Nantes, réduction de 1 fr. pour la mouture au tamis 80.

Tous ces prix s'entendent par wagon complet de 10 tonnes minimum.

Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX

Syndicat de la Boucherie

Cours du 12 juillet 1929

ŒUFS. — Le kil., quartier derrière, 6,50; devant, 3. — Sur pied : cours le plus haut, 5 fr.; le plus bas, 3,75; moyen, 4,50.

VEAUX. — Vendus, 470; le kil., 1^{re} qualité, 7 à 8 fr.; 2^e, 5,50 à 6,50.

MOUTONS. — Vendus 372; le kil., 8,50 à 9,50.

MARCHE AUX VEAUX

Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs

Cours du 12 juillet 1929

Entrés : hier, 126; ce jour, 314.

Cours : le plus haut, 6,50; le plus bas, 4,50; moyen, 5,50.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

AVIS A NOS ADHERENTS

Par suite de l'augmentation des frais d'impression, de papier, de tirage, etc., nous nous trouvons dans l'obligation de porter, à partir du 1^{er} juillet 1929, l'indemnité de ces

insertions à CINQ FRANCS PAR ANNONCE. Chaque annonce continuera à paraître DEUX FOIS (ce qui fait, en réalité, 2 fr. 50 l'insertion). Le Syndicat comprend dans cette somme tous les frais de correspondance, de recherches, etc... Prière de verser la somme de cinq francs en indiquant le texte à insérer.

Rappelons que cette rubrique des **Offres et Demandes** ne peut avoir aucun caractère commercial et est rigoureusement réservée aux Membres du Syndicat.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

82. — A louer, ferme de 4 hectares 1/2, pour la Toussaint 1929, située commune de Vertou et comprenant terres, vignes, vergers et prairies.

139. — A vendre, Vache Normande, 4 ans, inscrite au Syndicat d'Élevage du Bétail Normand, saillie par taureau normand également inscrit. But, 25 juillet; excellente laitière, doit donner grosse production.

DEMANDES

43. — On demande pour la campagne une femme de 20 à 35 ans.

56. — On demande ménage pour le 1^{er} novembre, le mari jardinier, pouvant faire garde-chasse; la femme basse-courrière.

57. — On désire acquérir propriété composée de maison de maître, avec petits retenue et ferme attenante.

58. — On demande un garçon de culture. S'adresser à M. Alexis Ganne, jardinier à Nort-sur-Erdre.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Beuf. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 4,50 à 11,50; 2^e catégorie, 1,50 à 3 fr.; 3^e catégorie, 1 à 2 fr.

Veau. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 5 à 8 fr.; 2^e catégorie, 4 à 7,25; 3^e catégorie, 2,50 à 4 fr.

Mouton. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 7,50 à 11 fr.; 2^e catégorie, 6 à 10 fr.; 3^e catégorie, 3,50 à 5,50.

Porc. — Le demi-kilo : 7,90 à 9 fr. Beurre. — Le demi-kilo : 8 à 10 fr. Œufs. — La douzaine : 6,50 à 6,75. Lapins. — Le demi-kilo : 5,50 à 6 fr. Poulets. — Le demi-kilo : 10 à 11 fr.

ANCIENS

Poulets, la paire, 20 à 30 fr.; canards, la paire, 20 à 28 fr.; lapins, la pièce, 15 à 25 fr.; pigeons, la paire, 10 à 12 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 à 9,50; œufs, la douzaine, 6 à 6,25; veau, le kilo, 6,75 à 7,50; porc, le kilo, 8,90 à 9 fr.; porcelets, la pièce, 240 à 270 fr.

CHATEAUBRIANT

On cote aux 100 kilos : farines, 300-205; blé, 150; sarrasin, 200; avoine, 140; orge, 150; son, 100-105; paille, 200 les 500 kilos; foin, 200.

Beufs, 4-4,50 le kilo; vaches, 3,50-4; veaux, 3-3,25 la livre; porcs gras, 8,70-8,80 le kilo; porcs maigres, 300-450 la pièce; porcs de lait, 200-230 la pièce.

Baisse sur les pores de lait qui étaient nombreux sur le marché.

Chevaux de trois à cinq ans, 2.500-3.800; chevaux de boucherie, 450-1.100. Beurre, le kilo, en gros 13, en détail 16-17; œufs, 6-7 la douzaine. Hausse sur les œufs et cours soutenus.

148. — A vendre, neuf béliers Southdown de l'année, race pure. S'adresser à la Bergerie de la Lande, Nialles, par Craon (Mayenne).

149. — Bon foin à vendre. S'adresser au jardinier du Haguétier, en Fay-de-Bretagne (Loire-Inférieure).

150. — A vendre camion 2 tonnes 500 en bon état de service. Prix modéré.

151. — A vendre de confiance, joli poney de 1 m. 30, très sage, avec petite voiture basse.

152. — A vendre : 1^{er} 300 chassiss pour jardinier; 2^e pompe avec manège à cheval. Très bon état.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Carottes, 1,25 le paquet; oignons, 0,40 le paquet; pommes de terre, 0,75 le kilo; salade, 0,25 à 0,50 la tête; radis, 0,50 le paquet.

Poulets, petits, 40 à 45 fr.; pigeons, la couple, 10 fr.; lapins, la pièce, 18 à 25 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 6,90; beurre, le demi-kilo, 10,50 à 11 fr. Veaux, 5,50 à 8,50 le kilo; amenés et vendus, 42.

SAVENAY

Froment rouge, les 100 kilos, 153 fr.; avoine, 130 fr.; blé noir, 140 fr.; seigle, 100 fr.; son, 100 fr.; foin, les 500 kilos, 160 à 190 fr.

Poulets, la couple, 25 à 50 fr., suivant grosseur.

Œufs, la douzaine, 6 à 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 à 10 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SAINT-Etienne-de-Montluc

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 35 fr., petits 25 fr.; canards, la pièce, 20 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 18 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 5 à 6.000 francs; vaches grasses, le kilo, 6,75; vaches laitières, l'unité, 1.600 fr.; veaux, le kilo, 10 fr.; veaux de lait, 25 fr.; génisses, 15 fr.; moutons, 18 fr.; porcs, de lait, l'unité, 350 fr.

PAIMBEUF

Beurre, 8,50 à 9,50 le demi-kilo; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens, 24 à 28 fr.; lapins, 15 à 20 fr. et 10 à 12 fr. pièce; pigeons, 8 à 10 fr. la paire; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, 2 fr. le kilo; petits pois, 1,50; choux-pommes, 0,75 à 1,50; artichauts 1,25 pièce.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NÉGOCIATIONS

21, Rue Aubert, PARIS (IX^e)
Fondée en 1873

PRÊTS sous toutes les formes possibles à Commerçants et Industriels

Chiffre réalisé et déclaré depuis 1927
21 MILLIONS de FRANCS

Etude de M^e GELINEAU, notaire à Brissac

A Vendre

1^{re} JOLIE PROPRIÉTÉ de 35 hectares comprenant maison bourgeoise libre, bois, prairies et ferme y attenante.

2^e Une FERME de 30 hectares, bonnes terres et bons bâtiments.

3^e Et Une FERME de 20 hectares libre 1^{er} septembre 1930.

Le tout sur belles routes à 2 kilomètres de Brissac.

Les contenance pourraient être modifiées sur demande des amateurs. S'adresser au notaire.

PORCS

J'envoie dans toutes les gares, franco port et emballage, mortalité 1 mois à un charge :

55 jours. 100 et 125 fr.
15 et 20 kilos environ... 130 et 170 fr.
21 et 28 kilos environ... 220 et 250 fr.
32 et 38 kilos environ... 260 et 300 fr.

DORMEUIL, Elevage Brive (Corrèze)

Rhumatismes

Le Docteur Simey, spécialiste, 8^e année, consulte à Nantes, 2, rue Hoüell, le samedi après-midi et à Saint-Nazaire, Hôtel de Bretagne, mercredi. Références uniques dans la région. Renseignements. Notis gratuits. Livre 2 francs par poste (143^e mille). Ecrire D^r SIMÉY, rue Boileau, Nantes.

BLÉS AVOINES, etc. SEMENCES

sélectionnées à TRÈS GRAND RENDEMENT

Catalogue gratuit

DENAÏFFE
à CARIGNAN (Ardennes) | LA MENTRIÈRE (M.-et-L.)

Quincailleterie - Tailanderie

Ancienne Maison MAREG

H. CAMPAGNE, Successeur

19, Chaussée Madelaine - NANTES - Téléphone 119.77

Outils de jardinage et agricoles garantis, Faulx, Faucilles, Pierres à Faulx

MACHINES A TRICOTER

Prix avantageux - Longue garantie

TRAVAIL CHEZ SOI

Réparation - Transformations

LAINES - SOIES - COTON

Catalogue et Echantillons gratuits

LA TRAVAILLEUSE à NANTES
15, Rue Mercœur, Tél. 133.82

Fabrique de Meubles

A. FOURNIER-GUERIN
48, Place Duchesse-Anne - NANTES

MEUBLES, LITERIE, TENTURES
SIÈGES, TAPIS

Remise 5 % aux sociétaires

ON DEMANDE jeunes gens de 18 à 30 ans, pour ramassage de lait, Place stable. Ecrire Laiterie de Lain (Yonne).

Compagnie Française des Mines

Powll-Duffryn
56, Faubourg St-Honoré
PARIS

Briquettes pour Battages

P. D.
Boulets, Charbons
Vapeur

USINE A NANTES,
ILE SAINT-ANNE

S'adresser aux Bureaux :
2, r. Crébillon, NANTES

ON DEMANDE jeunes gens de 18 à 30 ans, pour ramassage de lait, Place stable. Ecrire Laiterie de Lain (Yonne).

Sulfate d'Ammoniaque

20 % d'azote ammoniacal

CIANAMIDE granulée ou en poudre huilée
15 %, 18 % ou 20 % d'azote ammoniacal

NITRATE DE CHAUX
13 % d'azote nitrique ou 15,